

- **L'inégalité entre les sexes.** Les femmes et les filles se heurtent toujours à des obstacles importants dans les pays en développement — par exemple, seulement 60 % des jeunes femmes sont alphabétisées, comparativement à 80 % des jeunes hommes. Trop souvent, les femmes possèdent moins de biens économiques que les hommes, qu'il s'agisse par exemple de terres, de capital, de crédit ou de compétences monnayables. En outre, elles ont moins accès à l'éducation et aux services de santé. Les lois ou les pratiques, ou les deux, peuvent donner lieu à de telles disparités. En devenant autonomes, les femmes peuvent réaliser des progrès dans de nombreux secteurs, notamment la réduction de la pauvreté. En effet, à mesure que les femmes se prennent en charge, l'accroissement de la population ralentit, la santé des enfants et des mères s'améliore et un plus grand nombre de membres de la société peuvent participer pleinement aux activités de leurs collectivités.
- **Les stress environnementaux et la pression sur les biens communs mondiaux.** La dégradation de l'environnement et l'utilisation non durable des ressources naturelles touchent, de façon disproportionnée, les populations les plus pauvres du monde, souvent parce que ces populations sont celles qui dépendent le plus directement de leur environnement naturel pour leur survie. Par ailleurs, la pauvreté contribue à la dégradation de l'environnement, ce qui crée un cercle vicieux.

Malgré le fait que les pauvres soient les personnes les moins responsables de la menace que constituent les changements climatiques causés par l'homme, ils font partie de ceux qui sont les plus susceptibles d'être directement et immédiatement touchés par cette menace. La désertification et la sécheresse, surtout en Afrique, ont des répercussions sur la santé, la nutrition et l'agriculture, et peuvent entraîner le déplacement et la migration de populations. La perte de diversité biologique peut amener la perte de modes de subsistance et de possibilités. S'attaquer à ces défis au moyen d'une gestion durable des ressources naturelles et de la mise en valeur des écosystèmes dans les prises de décisions peut permettre de réduire la pauvreté et d'atteindre les ODM.

De nombreuses questions environnementales concernent les pays du monde entier. Notre mode de gestion de l'environnement naturel mondial (y compris la biodiversité,

les océans et les forêts) et notre lutte contre les changements climatiques influenceront sur la qualité de vie au Canada ainsi que notre avenir économique.

RELEVER LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT

Un partenariat mondial pour le développement. En raison de la mondialisation, nous ne pouvons ignorer la pauvreté bien enracinée dans laquelle vivent les pays en développement. Reconnaisant cette réalité, la communauté internationale s'est regroupée en se fixant l'objectif commun de développement qu'est la réduction de la pauvreté et est parvenue à mieux comprendre les politiques et les pratiques requises pour atteindre cet objectif. Il fallait d'abord se rendre compte que la réduction de la pauvreté, si l'on veut qu'elle soit durable, ne peut se définir uniquement en fonction de niveaux de revenus; elle englobe aussi le développement social inapproprié et inégal.

La communauté internationale a fixé le délai de réalisation des ODM à 2015, soit d'ici dix ans. Cependant, sans une plus grande concertation de la part des pays en développement et des pays développés, les chances d'atteindre ces ODM sont minces. Pour accélérer les progrès, il faut que les pays donateurs et les pays en développement reformulent leurs politiques et adhèrent au partenariat établi à la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002.

Dans le contexte du consensus de Monterrey, les pays en développement se sont engagés à prendre en charge leurs politiques de développement et à voir, notamment, à ce que les structures de gouvernance soutiennent la réduction de la pauvreté en habilitant les citoyens à orienter et à prendre part au processus de développement. Ce consensus vise également la création d'un environnement plus propice au développement du secteur privé, qui est essentiel à la production de ressources pour le développement social. D'autre part, les donateurs ont pris l'engagement d'appuyer les pays en développement qui cherchent à atteindre cet objectif et qui mettent en place des politiques responsables. Les donateurs ont aussi décidé d'accroître le volume et la prévisibilité de leur aide publique au développement (APD), d'harmoniser leurs efforts et d'améliorer la cohérence de leurs politiques au-delà du secteur de l'aide, qui ont des répercussions sur les perspectives d'avenir des pays en développement.